

■ **Haldex Holding S.A.**, à Le Chenit (FOSC du 30.09.2002, p. 14). Selon décision de son assemblée générale du 25 septembre 2002, contrat de fusion du 25 septembre 2002 et bilan au 31 mars 2002, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société Richemont International SA, à Villars-sur-Glâne, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 9257 du 30.09.2002
(00673678 / CH-550.0.060.109-7)